



CGV Alpysia Formation

Janvier 2025

ALPYSIA FORMATION

ZA Park Nord – Les Pléiades n°21
Route de la Bouvarde
74370 EPAGNY – METZ-TESSY
Tel : 07 84 58 99 89

alpysia.org



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Délivrée par



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
- L.6313-1 - 1° Actions de formation



I. PREAMBULE :	3
II. DESIGNATION	3
III. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION DES CGV	3
IV. CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DU SERVICE VENDU	4
V. CONDITIONS DE COMMANDE D'UNE PRESTATION DE FORMATION	4
1. PROPOSITION DE FORMATION	5
2. DEVIS	5
3. PRISE EN CHARGE PAR UN ORGANISME TIERS	5
4. CONVENTION DE FORMATION	6
5. FACTURATION ET REGLEMENT	6
VI. CONDITIONS DE REPORT ET D'ANNULATION	6
1. DEDIT ET REMPLACEMENT D'UN PARTICIPANT	6
2. ANNULATION A L'INITIATIVE DU BENEFICIAIRE	6
3. ANNULATION A L'INITIATIVE DE L'OF	7
VII. MODALITES DE LA FORMATION	7
1. PROPOSITION PEDAGOGIQUE ET CONTENU DE FORMATION	7
2. ATTESTATION DE FIN DE FORMATION	7
VIII. RESPONSABILITE	7
IX. DONNEES PERSONNELLES	8
X. PROPRIETE INTELLECTUELLE	8
XI. RENSEIGNEMENTS ET RECLAMATIONS	8
XII. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE	9



I. Préambule :

Les présentes CGV ne sont pas applicables dans le cadre d'une formation éligible au CPF. Elles s'appliquent exclusivement aux ventes de prestations de formation relevant de la formation professionnelle continue.

II. Désignation

ALPYSIA Formation est un organisme de formation professionnelle dont la déclaration d'activité est enregistrée auprès de la préfecture de la Région Auvergne Rhône Alpes sous le numéro 84740458274.

Alpysia Formation est une entité d'Alpysia : Alliance Paralysie Cérébrale des Alpes, une association de loi 1901.

Son siège social est situé à :

Route de la Bouvarde , ZA Park Nord Les pléiades 21

73470 EPAGNY METZ-TESSY

Numéro SIRET : 77652918200185

III. Objet et champ d'application des CGV

Les présentes conditions générales (ci-après les « CGV ») ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles l'organisme de formation s'engage à vendre une prestation de formation dans le cadre de la formation professionnelle continue. Toute commande de formation auprès d'Alpysia Formation implique la validation sans réserve de la part du client des présentes CGV.

Les présentes CGV sont complémentaires du règlement intérieur de l'organisme de formation.

Sauf dérogation de l'organisme de formation, ces conditions prévalent sur tout autre document du client et notamment sur ses propres conditions générales d'achat (CGA).

Elles sont accessibles sur le site internet de l'association Alpysia et/ou sont systématiquement transmises préalablement à la commande.

<https://www.alpysia.org/alpysia-formation>



Le client reconnaît en avoir pris connaissance et les avoir acceptées avant de passer toute commande et déclare avoir la capacité légale de contracter et de s'engager.

Les CGV peuvent faire l'objet de modifications ultérieures sans préavis. La version des CGV applicable à la commande est celle en vigueur au jour de la passation de la commande.

Les CGV constituent, avec les conventions, les documents contractuels opposables aux parties, à l'exclusion de tous autres documents, prospectus, catalogues ou photographies illustrant les produits, qui n'ont qu'une valeur indicative.

Client : personne morale ou physique, acheteur de la prestation de formation

Stagiaire : personne physique qui participe à la formation

IV. Caractéristiques essentielles du service vendu

Alpysia Formation construit et dispense des formations continue inter et intra-entreprises sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Les formations présentielles peuvent être réalisées dans les locaux de l'organisme de formation, dans les locaux des établissements gérés par Alpysia ou dans les locaux du client.

Formation inter-entreprises : formation dont le contenu est décrit dans, une plaquette de présentation, un catalogue en ligne ou sur le site, réalisée dans les locaux de l'organisme de formation ou ceux de nos partenaires ;

Formation intra-entreprise : formation réalisée sur mesure pour le compte d'un client sur le site du client ou dans d'autres locaux ;

V. Conditions de commande d'une prestation de formation

La commande d'une formation doit être faite par le client par l'un des moyens suivants :

- L'envoi d'un email indiquant la demande d'inscription et contenant les coordonnées du Client (nom, prénom, fonction, adresse, raison sociale le cas échéant), ainsi que l'intitulé de la Formation : n.togniettaz@alpysia.org
- Un contact téléphonique donnant lieu à une prise de rendez-vous avec le Responsable de l'Organisme de Formation : 07 84 58 99 89



1. Proposition de formation

A l'issu de cette prise de contact, l'organisme de formation s'engage à élaborer une proposition de formation ou sont définis :

- Le contexte et les objectifs de la formation
- Les modalités pratiques
- Les modalités et le séquençage pédagogique
- Les modalités d'évaluation
- Un devis

2. Devis

Chaque proposition de formation contient un devis qui comprend l'ensemble les couts des prestations pédagogiques indiqués en Toutes Taxes comprises.

Les couts annexes : frais de repas et d'hébergement sont à prendre en charge par le client.

Le client s'engage à retourner le devis signé et tamponné avec la mention « bon pour accords » par courrier postal ou mail à destination du Responsable de l' Organisme de Formation.

3. Prise en charge par un organisme tiers

Le règlement des formations peut être pris en charge par les financeurs publics, mutualistes ou paritaires de la formation professionnelle : OPCO.

En cas de financement par un organisme tiers, il appartient au client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation, et d'indiquer explicitement quel sera l'organisme tiers à facturer en précisant son nom et son adresse.

De même le client doit s'assurer de la fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné. Si l'organisme désigné ne prend en charge que partiellement le cout de la formation, le reliquat sera facturé au client.

Dans le cas où Alpysia Formation ne reçoit pas le règlement de l'organisme désigné, les frais de formation seront facturés directement au client.



4. Convention de formation

A réception du devis signé, l'organisme de formation adressera une convention de formation au client.

La commande de formation n'est validée par Alpysia Formation qu'à réception de celle-ci dûment signée et tamponnée.

5. Facturation et règlement

Une facture sera adressée au client à la fin de la prestation de formation.

Le règlement de la formation est à effectuer par virement bancaire à 30 jours après la réception de la facture.

Les coordonnées bancaires d'Alpysia Formation seront fournies avec la facture

VI. Conditions de report et d'annulation

1. Dédit et remplacement d'un participant

Sous réserve d'une demande auprès de l'organisme de formation à minima 7 jours avant le début de la formation, et de la validation de l'OPCO en cas de financement par un tiers, le client a la possibilité de remplacer un ou plusieurs stagiaires par des participants présentant un profil et des besoins similaires.

2. Annulation à l'initiative du bénéficiaire

Le client peut demander l'annulation ou le report de sa participation à une formation sans frais, si la demande formulée par écrit, parvient à l'organisme de formation au moins 15 jours ouvrés avant la date de la formation. L'annulation ou le report est effectif après confirmation par l'organisme de formation auprès du Client.

En cas d'annulation entre 15 et 5 jours avant le début de la formation, Alpysia facturera une pénalité d'annulation équivalente à 25% du cout total de la formation



En cas d'annulation à moins de 5 jours du début de la formation, Alpysia Formation facturera la totalité du cout de la formation indiquée sur le devis.

Toute action de formation commencée fera l'objet d'une facturation et sera à régler dans son intégralité.

Les demandes de dédit ou d'annulation sont à effectuer auprès du responsable de l'organisme de formation :

n.togniettaz@alpysia.org

3. Annulation à l'initiative de l'OF

L'organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation en cas de force majeure.

En cas de report, l'organisme de formation propose de nouvelles dates aux clients.

VII. Modalités de la formation

1. Proposition pédagogique et contenu de formation

L'organisme de formation est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule compétence.

De même l'organisme de formation se réserve le droit de modifier le contenu pédagogique en fonction d'éléments de veille professionnelle, de la composition et de la dynamique du groupe de stagiaires.

2. Attestation de fin de formation

Alpysia Formation s'engage à fournir une attestation nominative de fin de formation à chaque stagiaire participant à la prestation.

VIII. Responsabilité

Toute inscription à une formation implique le respect par le stagiaire du règlement intérieur applicable, lequel est porté à sa connaissance via le client, responsable de l'achat.

L'Organisme de formation ne peut être tenue responsable d'aucun dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les stagiaires.



IX. Données personnelles

Les informations communiquées par le client et les stagiaires en amont et durant la formation sont utilisées uniquement par Alpysia Formation pour adapter sa prestation, son contenu pédagogique et mettre en œuvre sa démarche d'amélioration continue de la qualité.

Alpysia Formation s'engage à ne pas communiquer ces informations à des tiers autres que les formateurs occasionnels qui sont soumis au même cadre réglementaire défini par les dispositions de l'article L6353.9 du Code du Travail, modifié par la Loi 2018-771 du 05 septembre 2018 et par le règlement général sur la protection des données (RGPD) applicable le 25 Mai 2018 pour l'ensemble des Etats Membres de l'Union Européenne qui complète la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la Loi n°2004-801 du 6 août 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, définit les conditions dans lesquelles des traitements de données personnelles peuvent être opérés en France.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit d'opposition, de limitation ou de portabilité de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPD) :

rgpd@alpysia.org

X. Propriété intellectuelle

Les supports papiers ou numériques remis lors de la formation ou envoyés en ligne sont la propriété intellectuelle de l'organisme de formation et/ou du formateur. Ils ne peuvent être reproduits partiellement ou totalement, utilisés et transmis sans l'accord exprès de l'organisme de formation et/ou du Formateur lorsque ce dernier en est l'auteur.

XI. Renseignements et Réclamations

Le client a la possibilité à tout moment de faire une demande de renseignements complémentaires ou d'exprimer une réclamation relative aux CGV :

- par courrier électronique à : n.togniettaz@alpysia.org
- par courrier à : Alpysia Formation

Route de la Bouvarde , ZA Park Nord Les pléiades 21

73470 EPAGNY METZ-TESSY



XII. Droit applicable et juridiction compétente

Les Conditions Générales de Vente présentées dans ce document et les prestations qui en découlent sont soumises au droit français.

En cas de litige entre le client et l'organisme de formation, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable.

A défauts d'accord amiable, seul le tribunal de commerce d'Annecy sera compétent.

Fait à Epagny – Metz-Tessy le 13/01/2025

Le Responsable de l'Organisme de Formation :

Nicolas Togniettaz